

Signaler les soucis via une app mobile

Donner à chacun la possibilité de signaler facilement des problèmes dans l'espace public comme les voiries en mauvais état ou les dépôts clandestins à l'aide d'une application mobile ? L'initiative a déjà été mise sur pied dans de nombreuses communes belges comme Waremme, au travers de l'application BetterStreet, lancée en 2013.

Basée sur le principe de participation citoyenne, l'app a pour vocation de permettre aux citoyens de signaler des problèmes au service technique de leur commune en envoyant une photo accompagnée d'un commentaire et d'une géo-localisation.

À Oreye, commune de 3.912 habitants particulièrement impactée par la problématique des dépôts sauvages, le fait de proposer une telle application à la population figurait parmi les promesses de campagne du groupe Ensemble, auquel appartient le bourgmestre Jean-Marc Daerden.

UNE ALTERNATIVE GRATUITE À BETTERSTREET

Plutôt que de payer pour l'outil BetterStreet, la commune a choisi une option alternative et gratuite. Depuis ce lundi, une dizaine d'employés de la commune et quelques membres du collège, dont le bourgmestre, sont en train de tester « FixMyStreet Wallonie », une application similaire développée cette année par l'ASBL Be WaPP (Pour une Wallonie Plus Propre) et mise gratuitement à disposition des administrations.



Une appli gratuite. © Be WAPP

« Son usage est plus large que le signalement des dépôts clandestins. Ça concerne aussi les trous dans la voirie, les plaques d'égout mal placées, les poubelles publiques endommagées, les bulles à verres remplies ou encore les avaloirs bouchés », détaille Jean-Marc Daerden. « L'information remonte facilement aux services Voirie et Urbanisme, où elle génère un ordre de travail. Le citoyen reçoit une notification quand le problème est solutionné ».

L'application permettra également de dresser une cartographie des dépôts clandestins dans la commune et de cibler les endroits les plus sensibles afin d'y intervenir avec des caméras.

« Cela peut aussi servir de rapport de police quand la commune porte plainte pour les dépôts clandestins ». Si la phase de test s'avère concluante, les Oreyois pourront alors télécharger l'application. ●

P.TAR.



La Meuse - Huy Waremme 29/09/2020, pages 8 & 9

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Meuse - Huy Waremme

